

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE**

**Date d'affichage :**

20 02 2020

**L'an deux mille vingt, le 17 février 2020 à 18h30, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, sous la présidence de Monsieur Patrick PETITJEAN, Président.**

**Date de convocation :**

10/02/2020

**Nombre de délégués :**

En Exercice : 12

Présents : 11

Votants : 11

Absents :

Excusés : 1

**PRESENTS :** PETITJEAN P; BAUD J-B ; BERNARDIN D ; DAVID F; DECOTE Y ; FASSET G (CD39); LAGALICE C ; MEUGIN O ; OGIER H; PICHON JC; VALENTIN L.

**EXCUSES :** HUDRY JL;

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Henri Ogier

**20-08**

**Objet : Plan prévisionnel d'investissement 2020-2024**

Conformément à l'article 9.3 des statuts du syndicat, relatif aux modalités de vote des appels à cotisation, concernant la contribution pour l'investissement, un Plan Prévisionnel d'Investissement d'une durée de 5 ans est présenté au comité syndical pour validation et réactualisé tous les ans en amont du vote du budget.

Le PPI, tel que présenté en annexe, est établi pour la période de programmation de travaux 2020-2024.

Les opérations listées correspondent à la totalité des opérations identifiées en 2019 en phase de préparation des évolutions statutaires du syndicat pour l'exercice de la GEMAPI.

L'enveloppe globale du PPI est de 4.5M€, en accord avec les projections financières ayant servi au calcul des cotisations des adhérents.

Le PPI dans sa version 2020 constitue un état prévisionnel de départ. Il sera amené à évoluer selon l'état d'avancement des travaux et les arbitrages du syndicat.

Le comité syndical, après avoir délibéré,

- **VALIDE** le PPI 2020-2024 tel que présenté en annexe.

Pour extrait conforme,

Le Président du syndicat mixte Doubs Loue,



**Patrick PETITJEAN**